

Restrictions d'eau dès maintenant et jusqu'à nouvel avis

La sécheresse fragilise nos ressources en eau. Pour préserver l'approvisionnement du village, la Municipalité interdit, dès ce mardi 21 juillet et jusqu'à nouvel avis :



LES NETTOYAGES EXTÉRIEURS

cours, terrasses, véhicules



LES ARROSAGES AUTOMATIQUES OU AU MOYEN DE JETS

jardins, pelouses, plate-bandes



LE REMPLISSAGE

piscines, spas, jacuzzis

L'arrosage à l'arrosoir des potagers, fleurs et jeunes arbres reste autorisé.

D'où vient l'eau de Genolier, et pourquoi restreindre?

Notre réseau repose sur trois sources: la station du Montant (trois quarts de notre eau, partagée avec Gland et Arzier-Le Muids), les sources du Bas-des-Côtes (actuellement à sec) et le lac Léman (400 litres/minute).

Avec le Bas-des-Côtes à sec et une consommation record – près de 2'000 m³/jour, pointes à 3'000 litres/minute – le lac ne suffit plus à combler l'écart : chaque litre compte.

Gestes utiles

Extérieur : couvrir les piscines (essentiel) · pailler les plantations · ne pas tondre trop court · récupérer l'eau de pluie

Intérieur : douches plutôt que bains · réparer sans tarder les fuites

Et la Commune ?

Fontaines réduites au minimum (certaines arrêtées) · espaces verts arrosés au strict minimum · arrosage des terrains de football réduit des deux tiers

Des contrôles pourront être effectués.

C'est par solidarité, parce que l'eau est précieuse et nécessaire à toutes et à tous, que nous comptons sur votre engagement.

La Municipalité